

AG IDEA 20 décembre 2023



ASSEMBLEE GENERALE

20 décembre 2023

Note de synthèse

DESIGNATION DES SCRUTATEURS

Les Scrutateurs sont désignés en début de séance.

1 PLAN STRATEGIQUE IDEA 2023-2025 - ÉVALUATION 2023 - APPROBATION

En décembre 2022, l'Assemblée Générale approuvait le Plan Stratégique triennal de l'Intercommunale.

Conformément au Code de la Démocratie Locale, ce document doit être soumis à évaluation lors de l'Assemblée Générale de ce 20 décembre 2023.

Les conseillers communaux/provinciaux et des CPAS associés et de la Zone de Secours Hainaut-Centre ont été informés par l'associé concerné que le projet d'évaluation 2023 du Plan Stratégique était consultable sur le site web d'IDEA ou disponible sur simple demande 30 jours avant l'Assemblée Générale, conformément aux dispositions L1523-23 et L1523-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD).

Ce document d'évaluation (en annexe à la présente note) a pour mission d'analyser au regard des 4 pôles les actions initiées/mises en œuvre au sein de l'ensemble des services de l'Intercommunale au cours de l'année 2023.

Ce document comporte également la révision des budgets 2023, 2024 et 2025.

IL EST PROPOSE A L'ASSEMBLEE GENERALE :

- d'approuver l'évaluation 2023 du Plan Stratégique IDEA 2023-2025 (**Annexe 1**).